



Réflexion sur une politique d'aménagement du territoire

www.cpat.fr

Février 2026

Réponse de Bernard Attali, Délégué à l'aménagement du territoire (1981-1985)

Demander à un ancien Délégué à l'aménagement du territoire s'il croit nécessaire de relancer cette politique c'est demander à un médecin s'il croit à la médecine ! C'est une évidence : notre pays devrait absolument reprendre cette politique qui, depuis ses grandes heures des années 1980, n'a plus été considérée comme une priorité.

Pourtant que des réalisations à son actif depuis « Paris et le désert français » ! Cette politique a enrayé l'hypertrophie de la capitale, désenclavé la Bretagne et le Massif Central, permis la reconversion du charbon (dans le nord) et de l'acier (dans l'Est), protégé le littoral grâce au Conservatoire du même nom, enrayé le dépérissement des villes moyennes, et mis en place une politique contractuelle entre l'État et les Régions. Le national et le régional par la voie du contrat États-Régions, etc... etc... Et puis... presque plus rien ! Le temps me manque pour dire ce qu'il faudrait faire pour reprendre le fil. Je me bornerai donc à quelques lignes.

En arrivant naguère à la tête de la Datar sous l'autorité de Michel Rocard j'ai eu l'immense chance d'hériter d'un travail fondateur (« Les Scénarios de l'Inacceptable ») lancé par mes prédécesseurs (Guichard, Monod...). Cette grande étude prospective avait fait lumière sur tout ce qui, à long terme, pouvait mal tourner sur notre territoire : une capitale asphyxiée, des régions enclavées, des bassins d'emploi à reconvertir, un littoral en risque, des zones touristiques abîmées (Languedoc Roussillon, côte Aquitaine), des zones rurales en voie de dépeuplement...

A partir de là nous avons pu bâtir une politique permettant de contrecarrer ces risques à long terme. Pour répondre à votre question sur : « que faire ? » je dirai : le refaire. C'est-à-dire d'abord voir loin, imaginer l'évolution de notre pays, de sa démographie à 20 ans pour mener une politique pertinente qui affronte les vrais défis et les tendances lourdes. Hélas nous vivons une époque où la réflexion à long terme n'est guère à la mode, une époque qui sacrifie l'important à l'urgent. Or une politique d'aménagement du territoire s'inscrit dans la durée.

Qui aujourd'hui réfléchit à ce que vont devenir certaines zones rurales lorsqu'elles ne seront plus habitées que par des retraités de plus en plus nombreux du fait de notre démographie ? Qui identifie les bassins d'emplois et les villes les plus touchés par l'explosion à venir de l'intelligence artificielle ? Qui se préoccupe des zones, littorales et montagneuses notamment, concernés par le réchauffement climatique ? Qui pense à la localisation future des services publics essentiels (médecine, éducation et même protection civile) à l'heure du télétravail et d'internet ? Et, au risque de choquer, cette autre question : qui anticipe, sur le plan territorial les inévitables mouvements migratoires que nos sociétés vont connaître dans le futur, qu'elles le veuillent ou pas ?

En attendant et pour être très concret il faudrait au moins redonner cours à la procédure de « régionalisation » du budget. Celle-ci permettrait d'éclairer le gouvernement et le Parlement,

en amont de chaque débat budgétaire sur les retombées géographiques de la loi de finances. Naguère, sans tapage, le patron de la Datar pouvait chaque année suggérer au Premier Ministre des arbitrages permettant d'éviter la surconcentration des crédits sur certaines régions et son excessive faiblesse sur d'autres. Un moyen de péréquation fondamental qui n'existe plus... A tort ! Pour ne prendre qu'un seul exemple il est inadmissible que deux grands chantiers parisiens aient près d'un milliard d'euros de crédits (Grand Palais et Beaubourg) quand le Ministre de la Culture se dit si pauvre pour les villes provinciales ! Quand on sait -un cas parmi tant d'autres- que le Château de Chambord, cherche désespérément quelques millions d'euros pour sauver l'aile « François 1^{er} », cette merveille de la Renaissance !

Enfin on parle beaucoup d'écologie. C'est bien. Et si on parlait aussi de beauté ? Pour moi la lutte contre ce que j'appellerai la « France moche » est devenue une absolue priorité ! Combien de paysages périurbains sont aujourd'hui défigurés par le triste empilement de Macdo criards, d'entrepôts préfabriqués et de grandes surfaces hideuses. Une politique ferme menée avec les élus, devrait donner un coup d'arrêt à cet enlaidissement insupportable qui sera demain aggravé par les « data-centers ». La beauté de nos régions c'est la richesse de la France. J'enrage de voir qu'elle est aujourd'hui, de plus en plus saccagée.

Un dernier mot, l'essentiel. Je me suis toujours élevé contre cette idée que la politique d'aménagement du territoire devait céder le pas devant le mouvement de décentralisation. En vérité les deux sont totalement complémentaires. La France doit remettre sur le chantier un grand mouvement de décentralisation en allégeant massivement l'insupportable empilement administratif actuel et en redonnant de l'air aux énergies locales. Il faut, en ce domaine, renverser la table et convenir que tout ce qui peut se faire au plus près du terrain doit être décidé au plus près du terrain ! Mais plus l'État s'engagera dans cette voie plus il devra rebâtir une politique nationale d'aménagement de territoire volontariste afin d'assurer la cohésion du pays.

Le reste c'est du bavardage.

B. ATTALI

Ancien Délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.(Datar)